

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « **EPSENS EdR TRICOLORE RENDEMENT** ». A ce titre, nous vous informons des modifications suivantes apportées à votre Fonds :

Nous vous rappelons que votre Fonds est nourricier du compartiment « EdR SICAV – TRICOLORE RENDEMENT » (Action I EUR : FR0010594325) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français Edmond de Rothschild SICAV gérée par Edmond de Rothschild Asset Management. A ce titre, nous vous informons des modifications suivantes apportées au compartiment maître impactant également votre Fonds :

- **Changement de dénomination du Compartiment maître et du FCPE nourricier :**
 - Le compartiment maître « EdR SICAV – TRICOLORE RENDEMENT » sera nouvellement dénommé « EdR SICAV – TRICOLORE **CONVICTIONS** ».
 - Cette modification impactera votre FCPE « EPSENS EdR TRICOLORE RENDEMENT » qui sera nouvellement dénommé « EPSENS EdR TRICOLORE **CONVICTIONS** ».

- **Mise à jour de la stratégie d'investissement suite à l'abandon du Label « France Relance »**

Les caractéristiques suivantes seront supprimées de la stratégie d'investissement du compartiment maître et de votre Fonds :

- L'investissement minimum de 10% de l'actif net du portefeuille dans les TPE, PME et ETI françaises cotées. Il s'agit d'entreprises dont l'effectif est inférieur à 5 000 personnes d'une part et qui, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros, et dont la capitalisation boursière est inférieure à deux milliards d'euros ou l'a été à la clôture d'au moins un des quatre exercices comptables précédents.

- L'exclusion du portefeuille des sociétés dont l'activité est directement liée au charbon thermique et métallurgique et, lorsque la donnée est disponible, à exclure les sociétés de distribution, transport et production d'équipements et de services, dans la mesure où 33% de leur chiffre d'affaires est réalisé auprès de clients dont l'activité est directement liée au charbon thermique et métallurgique.

Ces modifications ne nécessitent aucune démarche de votre part et seront effectives à compter du 30/06/2023, date de mise à jour du Document d'Informations Clés (« DIC ») et du règlement de votre Fonds.

Cette mise à jour s'effectuera sans frais et n'aura aucune incidence sur la ou les date(s) de disponibilité de vos avoirs.

Pour chacun des Fonds présents dans le(s) Plan(s) Epargne Salariale de votre entreprise, nous vous invitons à prendre connaissance de sa documentation et notamment du DIC, disponibles auprès de **votre Teneur de compte**.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe Sienna Investment Managers | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 728 000 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com